

[AccueilRevenir à l'accueilCollection Boite_016 | Préparation des AnormauxCollectionBoite_016-3-chem | Révolution. Procès du roi. \[rayé : R. Législation ... ?\] ItemLa législative et la commune protègent Louis XVI](#)

La législative et la commune protègent Louis XVI

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb016_f0214

SourceBoite_016-3-chem | Révolution. Procès du roi. [rayé : R. Législation ... ?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Buchin et Roux
H. Melinichant
XVII

La Lett. de la C. 1/14 ~~1414~~
no 1) est L. XVI.

Leprieux - séance du 3 sept. matin

On lit lecture d'une lettre de la C. 1/14 au conseil de la C. 1/14 : "L'ordre de L. XVI est menacé. La résistance rend impossible, impossible, impossible. L'harmonie de représentants du peuple avec la commission du conseil de la commune nous est garantie le dimanche. ni deux autres que les autres les 6 membres rejoignent avec ni cetera l'effervescence".

La position de la C. 1/14 est couverte en matin



r 374

